

L'état de la cathédrale de Laon

vers 1850

et les différents projets de restauration de cet édifice

Dans les ouvrages publiés actuellement sur la cathédrale de Laon, surtout par Bouxin et Broche, on ne trouve que des notes très sommaires sur son état avant sa restauration et sur cette restauration elle-même, de 1853 à 1925.

Or, il est tout de même très intéressant de connaître exactement l'état de la cathédrale en 1850 et de savoir ce qui a été fait et ce que d'autres architectes que Boëswilwald pensaient faire. On a découvert, dans la liasse F21 1845 des Archives Nationales à Paris, 35 pages contenant 4 rapports de l'Inspecteur Général des Bâtiments Civils Biet au Conseil Général des Bâtiments Civils, les trois premiers de 1846 et le dernier de 1848. Il n'était pas d'accord avec le projet de Boëswilwald sur bien des points, comme on va le voir. Il avait un tout autre projet de restauration qui ne fut pas adopté, puisque celui de Boëswilwald l'emporta.

Les trois rapports de 1846 n'envisagent que la consolidation des deux grands piliers supportant les clochers occidentaux à l'entrée de la nef, restauration urgente et essentielle.

Par contre celui de 1848 parle de l'ensemble de la restauration et donne un devis détaillé de celle-ci.

Revenons à la partie principale : les grands piliers au-dessous des deux clochers occidentaux, à l'intérieur de l'édifice.

Dans son premier rapport daté du 20 Juin 1846, Biet parle du « boulement » de ces deux grands piliers, c'est-à-dire de leur courbure vers l'intérieur de l'édifice, allant de la naissance des grandes voûtes de la nef à leur base.

Il attribue ce boulement au fait que tout le poids des clochers repose sur ces piliers, à la suite de troubles qui se sont produits dans les cages d'escalier situées aux angles opposés des tours. Pour lui, comme il le dira plus tard dans son dernier rapport de février 1848, ces troubles sont dus, sans doute, à des infiltrations d'eau. Celles-ci ont été causées elles-mêmes par le manque d'entretien des caniveaux d'écoulement des eaux qui se trouvent dans les petites cours au pied des clochers.

Les cages d'escaliers et contreforts voisins ne supportant plus, tout le poids retombe sur les grands piliers. C'est la

raison unique de leur détérioration. Car ils ont été construits complètement en pierres de taille, certainement sans blocage. En effet, ailleurs, dans les transepts au-dessous des tours, en particulier, les piliers ont tenu le coup. Mais, dans l'avant-nef, ils ont dû céder parce que le formidable poids des tours retombe sur eux.

Par ces affirmations, Biet est en désaccord avec Broche sur deux points : Ce dernier a dit, en effet, d'une part, que les grands piliers de l'avant-nef étaient, en partie, en blocage et construits en matériaux trop tendres pour supporter le poids des tours. D'autre part, il attribue leur bouclage aux souterrains qui se trouvent au-dessous des clochers. Je suppose que Broche a dû puiser ces renseignements dans l'article de Boëswilwald sur l'*« Église Notre-Dame de Laon »*, (1872) paru dans les *« Archives de la Commission des monuments historiques, 1^{re} série, in-fol. »*. Ce livre ne se trouve malheureusement pas à Laon et il est impossible de le faire venir par la poste à cause de ses dimensions.

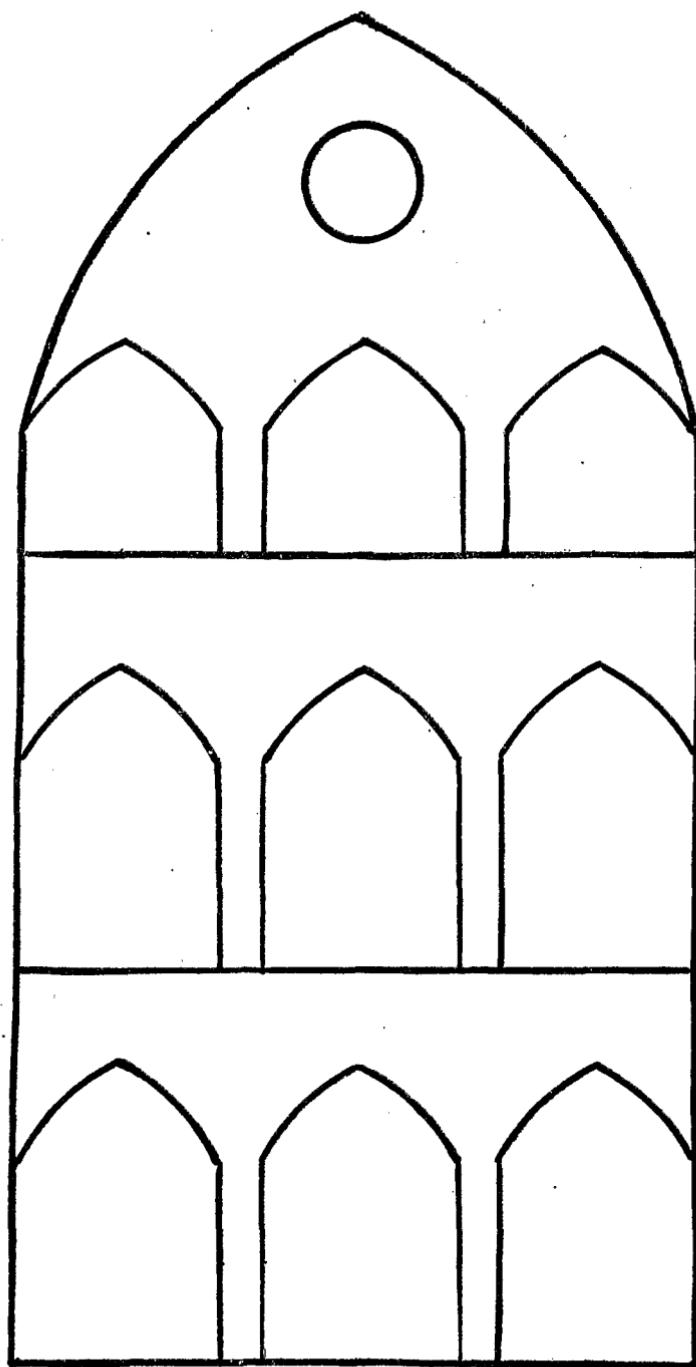
Pour porter remède à ces dégradations, Biet propose d'intercaler entre les deux piliers une construction continue quelconque qui les étrésillonnerait de bas en haut. Cette construction serait simplement plaquée contre les piliers et on éviterait de faire des arrachements dans ceux-ci. Il ne donne aucune description de cette construction. On apprend simplement dans son troisième rapport que la base de celle-ci devait être formée par trois arcades gothiques. Toutefois, on peut s'en faire une idée en regardant le croquis qu'en a fait Mérimée. Celui-ci est publié à la page 365 de l'ouvrage de Paul Léon, *« La vie des monuments français, destruction, restauration »*. (Paris 1951). On voit qu'il s'agit de trois arcatures gothiques superposées garnissant, en effet, toute la hauteur des piliers jusqu'aux voûtes supérieures de la nef (Voir figure n° 1, page 81).

Le ministre de l'Intérieur répond à Biet dès le 10 juillet suivant. Il le félicite, certes, de son travail, mais lui dit que le projet d'une construction continue entre les deux piliers a effrayé le Conseil des Bâtiments de France. Celui-ci craint, en effet, et à juste titre, la défiguration de l'édifice.

Aussi, Biet est obligé de faire un second rapport. Il veut y démontrer que cette construction entre les deux piliers est la seule solution réalisable et qu'il est impossible de refaire les

FIGURE 1 PAGE 81

Schéma de ce que devait être le projet, imaginé par Biet, de consolidation des deux grands piliers supportant les clochers occidentaux. On n'a dessiné qu'une coupe nord-sud de la nef à la hauteur de ces piliers. On voit qu'il s'agissait de trois arcatures superposées et composées chacune de trois arcades. Elles auraient rempli toute la hauteur de la nef et masqué la grande rose de la façade.



Voir la légende en bas de la page 80

piliers ou de les élargir.

Il élimine la première de ces deux hypothèses en énumérant les raisons suivantes :

1°) Les piliers sont trop étroits : ils n'ont que 2 m 70 de diamètre.

2°) Ils sont hors d'aplomb sur une hauteur de 20 m.

3°) Ils sont enfin surchargés par les constructions très lourdes des clochers.

On ne pourrait pas faire d'échafaudages assez suffisants pour soutenir de pareilles masses pendant qu'on remplacerait 50 à 60 assises consécutives, pierre à pierre. Un travail pareil n'a jamais été exécuté sous des clochers. A Saint-Germain des Prés et à Saint-Denis on a opéré dans des nefs.

Il écarte ensuite la deuxième hypothèse, en disant qu'en augmentant les piliers tout autour :

a) On cacherait une partie des arcs doubleaux ou formerets qui s'appuient à ces piliers. En particulier, on serait amené à resserrer le grand arc au-dessous de la voûte de la grande nef. Il faudrait donc faire des reprises dans cette voûte, ce qui serait très délicat. Par ailleurs ce grand arc aurait une forme trop allongée, donc inesthétique.

b) Il y aurait des tassements inégaux entre les anciens piliers et leurs nouveaux revêtements.

c) Ainsi on renforcerait l'extérieur des piliers mais pas leurs noyaux. Or ce dernier renforcement est nécessaire pour placer les arrachements indispensables aux nouveaux raccords des arcs doubleaux et formerets qui sont à restaurer. Je rappelle que les arrachements d'un arc sont les premières pierres engagées dans un mur ou un pilier et qui commencent le cintre de cet arc.

d) Si pour éviter ces deux derniers inconvénients on veut pousser les parements neutres jusqu'au cœur des piliers, on retombe dans les mêmes difficultés d'exécution que pour la réfection totale de ces piliers.

e) Pour faire les arrachements nécessaires dont il est parlé à l'avant-dernier paragraphe, il faut que les grands piliers soient remis dans un état de stabilisation complète. Cela ne sera pas fait si les piliers sont simplement agrandis et non redressés.

f) Enfin, Biet donne un argument qui, à mon avis, n'en est pas un. Pour refaire les deux arceaux formerets qui aboutissent aux deux grands piliers du côté de la nef, et qui sont dégradés, il faudra opérer une scission provisoire entre les files d'arcades de la nef et ces grands piliers auxquels elles se rattachent. Il y aura alors le grave danger d'une chute soudaine de la nef. Mais ce danger existera toujours, même si les piliers sont redressés et stabilisés, à partir du moment où les arceaux seront provisoirement coupés pendant leur restauration.

Entre temps, le célèbre écrivain Mérimée, qui était Inspecteur

Général des Monuments Historiques, alla à Laon le 20 Juillet 1846. Dans le tome 4 de sa « *Correspondance générale* » publiée en 1945, est éditée une de ses lettres datée de Laon, le même jour. Il écrivait à Vitet, Président de la Commission des Monuments historiques. On y voit la position de Vancléemptutte, Architecte en Chef du département de l'Aisne qui s'occupa de la cathédrale de Laon avant Boëswilwald. Celui-ci n'était pas d'accord avec Biet. Au lieu d'une construction continue entre les deux grands piliers de l'avant-nef, il voulait se borner à établir un arc qui les rendrait solidaires l'un de l'autre. C'est exactement ce que décidera de faire par la suite Boëswilwald, ainsi que nous allons le voir. Mérimée l'approuva pour des raisons d'économie et aussi d'esthétique : ainsi on n'aurait pas masqué la rose et on n'aurait pas altéré complètement la disposition primitive. Enfin Vancléemptutte disait que le sol de l'église était mauvais et qu'il serait impossible d'y établir la construction de Biet. En effet, il était de tradition à Laon qu'il existait des crevasses considérables sous la cathédrale. Mérimée ajoutait que la ville était bâtie sur du grès alors qu'en réalité la montagne est en sable couverte d'une croûte calcaire.

Mais Van Cléemptutte fut remplacé, peu de temps après, par Boëswilwald, ses infirmités physiques l'empêchant de travailler normalement. Il était hémiplégique, paralysé de la moitié du corps, et il « faisait de l'architecture au moyen de ses élèves qu'il envoyait relever et mesurer, Dieu sait comme » suivant l'expression de Mérimée. Evidemment, la ville de Laon qui n'avait pas beaucoup d'argent à cette époque, aurait tout de même fait le sacrifice de louer une petite voiture pour que le pauvre Van Cléemptutte puisse visiter les travaux, à condition toutefois que l'Etat affectât des crédits à la restauration de la cathédrale ! Mais, Mérimée dit qu'un ballon aurait été plus utile pour examiner les tours ! Enfin le grand écrivain, après avoir visité la cathédrale et vu les « replâtrages ignobles » faits sous la direction des élèves de Van Cléemptutte, demanda de congédier celui-ci.

Toutefois Van Cléemptutte avait eu le temps avant son renvoi, de transmettre à la Commission des Monuments Historiques, à la fin de l'été 1846, deux projets. L'un n'est pas jugé admissible par Biet dans son troisième rapport (29 septembre 1846) et l'autre est trouvé acceptable. Mais, malheureusement l'Inspecteur Général ne donne aucun détail sur ces projets. Celui qu'il juge inadmissible est, sans doute, celui de l'arc unique contrebutant les deux piliers, dont avait parlé Mérimée.

Par contre il donne le détail du projet de Boëswilwald :

1°) Celui-ci veut d'abord refaire complètement les deux piliers jusqu'à la hauteur de la tribune de l'orgue, à cause des fissures et ruptures qu'on trouve dans ceux-ci. Au delà, il se contentera de quelques relancis (substitution dans une maçonnerie des matériaux nouveaux à des matériaux défectueux).

Pour cette réfection, il procédera successivement quart

d'assise par quart d'assise.

2°) Ensuite, il construira entre les deux piliers à la hauteur de l'orgue un grand arc surbaissé qui s'appuiera aux points où s'opèrent les boulements (c'est-à-dire aux sommets des courbes formées par les piliers). A son avis, cet arc suffira pour combattre les poussées diagonales. Boëswilwald compte le construire seul avant les petites arcades dont nous allons parler.

Cet arc n'est pas du tout du même style que ceux de la cathédrale de Laon, qui sont soit en plein cintre, soit légèrement brisés. Il ressemble plutôt aux arcs surbaissés de style gothique flamboyant, comme celui de l'entrée de l'Association Départementale des Anciens Prisonniers de Guerre, 53, rue Sérurier. En le voyant, on peut aussi penser à un arc-boutant dont la corde aurait pivoté de 45°. Boëswilwald a, sans doute, employé cet arc, plutôt qu'un arc en plein cintre ou un arc brisé, parce qu'il a beaucoup plus de force que ces derniers pour contrebuter des poussées (Regarder le hors-texte entre

3°) Il soutiendra, ensuite, cet arc surbaissé par trois petites arcades. Il accroîtra ainsi les dimensions des piliers à leurs bases et renforcera le grand arc. (Regarder le hors-texte entre les pages 84 et 85).

4°) Enfin, il restaurera aussi les angles des tours occidentales qui renferment les escaliers et où sont survenus des troubles comme nous l'avons vu. Pour cela, il remplira le vide de ces escaliers ou il établira dans leurs cages deux murs à angle droit. Ainsi, les tours seront de nouveau soutenues à leurs quatre angles et leurs poids ne retomberont plus sur les grands piliers uniquement. La deuxième solution présente l'avantage de conserver les escaliers.

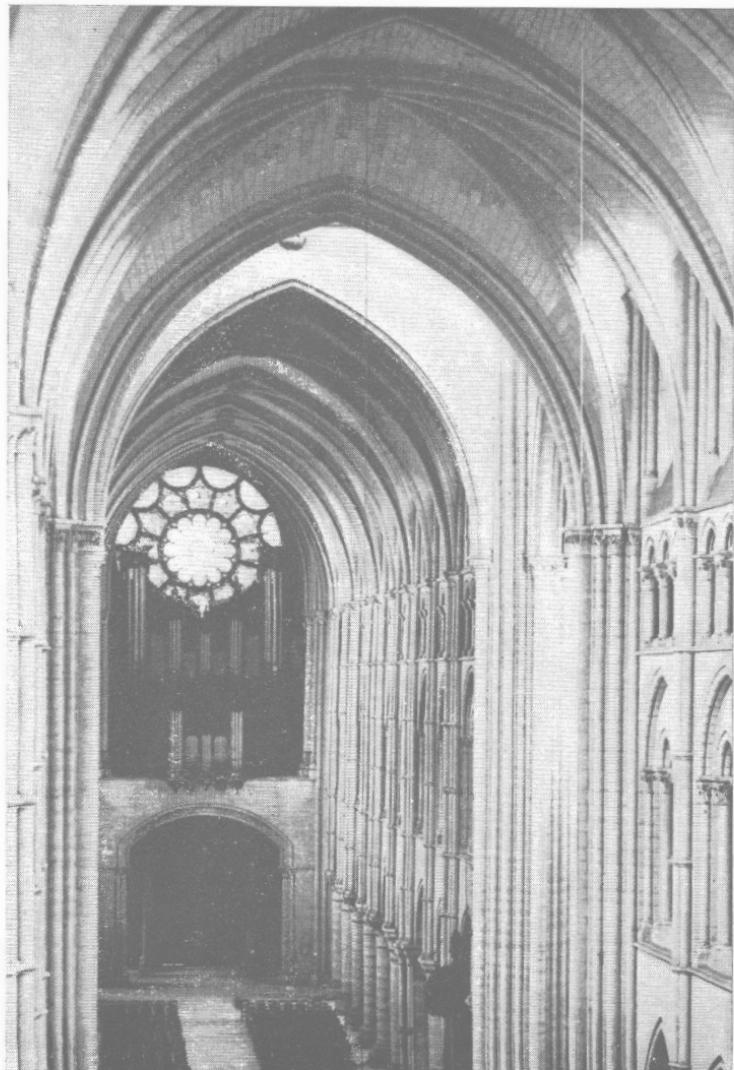
Sur la photographie publiée en hors-texte entre les pages 180 et 181, du « Congrès archéologique de France, LXXVIII^e session tenue à Reims en 1911 par la Société française d'archéologie, tome 1^{er}, guide du Congrès », on voit très bien que les parties supérieures de 3 au moins des 4 angles de la tour sud de la façade occidentale ont été complètement reconstruites. Il s'agit des trois angles qui, effectivement, ne se trouvent pas au-dessus du grand pilier de l'intérieur.

Le devis de Boëswilwald se montait à 2.005.926,60 F de 1846 soit environ 4.000.000 de nos francs de 1964. Mais on verra que seulement 605.209,04 F (soit moins du tiers) devaient servir à la consolidation des deux tours de la façade principale.

Biet critique vigoureusement ce projet de Boëswilwald, à la fois sur le *plan technique* et sur le *plan esthétique*.

Pour lui, le poids des tours a dégradé toute la hauteur des piliers et pas seulement les chapiteaux au-dessous des arcs des grandes arcades du rez-de-chaussée. Si ces chapiteaux sont plus abîmés que le reste des piliers, c'est qu'ils reçoivent les retombées des arceaux formerets qui, eux aussi, ont été affectés par la poussée des tours.

Donc, il faut consolider les piliers dans toute leur hauteur



Vue du revers actuel de la façade. On aperçoit au fond, sous le buffet d'orgue, l'arc surbaissé construit par Boëswilwald pour contrebuter les deux piliers.

(Cliché Bidaut)

jusqu'aux extrados (1) des grandes voûtes de la nef, à 25 m au-dessus du sol et pas seulement aux endroits des boulements, c'est-à-dire à la hauteur des chapiteaux des grandes arcades. Pour Biet, le système d'épaulement qui n'agirait que sur un point unique du pilier serait incomplet.

Ensuite, l'inspecteur général passe à *la critique esthétique*. Boëswilwald, pour diminuer le hiatus entre l'arc surbaissé nouveau et les arcs brisés ou en plein cintre anciens, veut construire trois petites arcades au-dessous de l'arc surbaissé. Biet pense qu'elles sont uniquement décoratives puisque Boëswilwald veut d'abord construire l'arc surbaissé tout seul et qu'il ajoutera, seulement après, ces trois arcades. Pour Biet, ces trois arcades sont inesthétiques. Il n'est pas gêné pour les critiquer, bien que lui-même ait prévu les mêmes trois petites arcades dans son propre projet. Mais il argue du fait que lui, il les prévoyait dans un but de consolidation, alors que, dans le projet de Boëswilwald, elles sont, selon lui, purement décoratives.

Enfin, il reproche à Boëswilwald comme du reste à Van Cleemputte d'avoir à peine parlé de *l'étalement* pendant les travaux. Boëswilwald a tout juste mentionné des contrefiches appuyées sur le sol (c'est-à-dire de pièces obliques de charpenterie servant d'étais) pour soutenir les grands piliers pendant leurs réfections. Dans son rapport du 27 février 1848, il précisera que Boëswilwald ne prévoit que 4.500 Fr affectés aux échafaudages sur les 605.209,04 Fr indiqués pour la consolidation des deux tours, soit 1/135 de ce total seulement.

Dans le 4^e rapport daté du 27 février 1848 (3 jours seulement après la révolution de 1848, comme quoi les grands événements nationaux n'arrêtent pas la marche de l'administration !), Biet parle des autres restaurations que celle du surs dont il a déjà été parlé.

A) Tout d'abord celle de la *façade* elle-même qui comprend :

1^o) la reconstruction de la grande rose et les reprises majeures au portail ;

2^o) la réfection des voûtes avariées dans les deux tours ;

3^o) la reprise des voûtes sous le porche intérieur en raccordement avec ouvrages neufs des gros piliers.

En effet Biet n'avait pas parlé dans ses précédents rapports de l'état de la façade elle-même. D'après Boëswilwald (*Église Notre-Dame de Laon*, dans *Archives de la Commission des Monuments historiques*, 1^{re} série, in-fol., 1872, p. 5-6) : « Les clochers se trouvaient détachés de plus de 20 cm de la façade centrale ;... La grande rose s'était affaissée de 80 cm »...

Mais ces travaux ne sont pas considérés comme méritant une inscription spéciale, distincte de celle de la consolidation des piliers et des arcs formerets accolés à ceux-ci ainsi que

(1) Parties supérieures des arcs ou des voûtes.

de la reconstruction des escaliers des tours et contreforts voisins dont il a déjà été parlé.

Le tout est évalué à la somme de 605.209 F 04 comme je l'ai déjà dit.

B) En seconde position, venait la *réfection de la toiture, de la nef, et de celles des bas-côtés*. Le travail était très important. La cause principale de la faiblesse de la toiture était qu'elle n'avait pas d'arbalétriers. Je rappelle que ce sont des poutres obliques formant des angles et supportant les pannes, autres poutres placées horizontalement. Sur celles-ci, sont placés les chevrons, pièces de charpentes obliques soutenant les lattes ou voliges horizontales où sont clouées les ardoises ou tuiles de la couverture. On voit donc qu'une charpente classique est tout un échaufaudage. Ce qui est curieux, c'est qu'à la cathédrale de Laon, il n'y avait pas cette superposition qui fait la solidité d'une toiture. La charpente primitive avait dû brûler à la suite d'un accident (chute de foudre ou autre) et avait été remplacée par cette charpente sommaire provisoire.

Les chevrons, écartés les uns des autres de 0 m 90 à 1 m et qui constituaient toute l'ossature de la toiture de la cathédrale, s'étaient renversés les uns sur les autres, parallèlement entre eux, en faisant une inclinaison d'environ 15 degrés. Pour arrêter ce déversement, on avait placé de six en six fermes, formées par deux chevrons s'appuyant l'un sur l'autre, un étrésillon. Mais celui-ci prenait son appui sur les voûtes et menaçait de les percer ! En outre, une grande partie du bois de cette charpente était vermoulu.

Boëswilwald veut faire une charpente partie en fer et partie en bois, en réutilisant le bois utilisable, dans un but d'économie.

Biet le critique, encore une fois, parce qu'il veut enlever les entrails transversaux qui relient les murs de la nef. Un entrail est une poutre horizontale qui relie les pieds des arbalétriers quand il y en a et maintient leur écartement. Pour la toiture de la cathédrale, chaque entrail relie deux chevrons. Biet voudrait que ces entrails soient gardés, ce qui augmenterait la dépense prévue par Boëswilwald qui est de 277.067 F 97. L'inspecteur général propose 350.000 Frs.

Actuellement, on voit très bien que les charpentes, non seulement celle de la nef mais aussi celle du chœur, ont été refaites, puisque le pignon oriental du chœur est plus élevé que la toiture. Primitivement, donc, celle-ci était plus pointue.

C) Outre ces deux travaux de consolidation et de réparation, qui étaient de loin les plus urgents, Boëswilwald proposait différents ouvrages de restauration dans la nef, le transept, la tour lanterne, les quatre tours du transept, le chœur, les chapelles de la nef et les chapelles du chœur. Au total tous ces travaux étaient évalués à la somme de 820.083,57 F. A cela, il ajoutait 208.045,69 F pour la restauration des dallages, des vitraux, de la statuaire et des ouvrages divers.

Biet est très surpris de l'importance de ces travaux de restauration.

Pour lui, il ne voit que ceux-ci :

1^o) Des constructions diverses entouraient la cathédrale. Les unes appartenaient à des particuliers et les autres à la ville. Elles étaient dans l'ensemble tout à fait délabrées. De petites cours défoncées, où les eaux pluviales s'infiltraient, les séparaient de la cathédrale. Comme je l'ai déjà dit, cet état de choses avait provoqué les accidents survenus aux contreforts des angles des tours du portail, et, par répercussion, d'après Biet, avaient causé le bouclement des grands piliers. L'inspecteur général proposait donc de restaurer les canalisations d'écoulement des eaux de ces cours.

2^o) Les balustrades et les dallages des tribunes étaient enlevés. L'extrados des voûtes des bas-côtés, c'est-à-dire les parties supérieures de celles-ci, étaient à nu. Il fallait donc refaire ces dallages.

3^o) Les salles des tours des transepts avaient servi de dépotoir pour les couvreurs. C'était un usage courant autrefois. Ainsi M. Berry, architecte en chef des Monuments Historiques, a pu retrouver au-dessus des voûtes de l'église Saint-Martin une partie des anciennes tuiles vernissées qu'y avaient laissées les couvreurs. Il les a replacées sur le bas-côté sud de la nef. (1) Evidemment les poids de ces débris de tuiles ou d'ardoises pesaient sur les voûtes. Il fallait enlever tous ces gravats et réparer ces voûtes.

4^o) Les sommets des quatre tours étaient également surchargés par des amas de décombres, qu'on avait recouverts d'asphalte pour les rendre imperméables. Ces tas de détritus écrasaient évidemment les voûtes supérieures. Il fallait les enlever. Biet rejettait, par contre, la construction d'une galerie avec balustrade découpée que Boëswilwald voulait ajouter au pourtour du sommet de ces tours.

5^o) Des parements extérieurs des murs étaient à restaurer. Surtout des joints étaient ouverts et dégradés. Quelques surfaces de pierres étaient rongées. Il fallait refaire ces joints.

Mais c'était sur cette partie extérieure de l'édifice surtout que Boëswilwald voulait faire de coûteuses restaurations et Biet les jugeait tout à fait inutiles.

Il désirait reconstruire les assises de la grande corniche, reprendre à neuf les croisées et les contreforts de la nef (il s'agit en fait des culées des arcs-boutants) en y rétablissant des parties de décoration : tympans, pinacles et clochetons, qui avaient depuis longtemps disparu. Il désirait surtout ré-

(1) Berry (Maurice). **La restauration de l'ancienne abbaye et l'église Saint-Martin de Laon après la guerre 1939-45** (Publié dans les «Annales des Amis belges du vieux Laon», 3^e livraison, année 1954-55, pages 4 à 7 Bruxelles. In-8°).

tablir les décorations de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle qui y avaient été introduites.

Biet était complètement opposé à ce dernier projet, pour plusieurs raisons :

1^o) d'abord à cause de l'énormité des dépenses ;
2^o) par ailleurs, il ne voulait pas qu'on continuât la tentative faite au début du XIV^e siècle de donner le style de cette époque à un édifice qui était encore à prédominance romane. C'est au début du XIV^e siècle, en effet que l'on construisit, en particulier, la grande verrière à l'extrémité du bras sud du transept et que l'on essaya d'en construire une autre dans le bras nord.

3^o) Enfin, des chaînages agrafés aux contreforts arrêtaient le déversement des murs de la nef. Il ne fallait donc pas toucher aux contreforts.

On remarquera que Biet ne disait pas un mot des arcs-boutants de la nef. Pourtant ceux-ci étaient déformés. De plus, ils venaient buter trop au-dessus du point réel de la poussée des voûtes. Par ailleurs, leurs culées étaient trop minces.

Au cours de la reconstruction, Boëswilwald a baissé la tête de ces arcs-boutants, en réduisant les contreforts colonnes, où ils s'appuient, de quelques assises. Par ailleurs, il a modifié ceux de la nef en les reconstruisant sur le modèle de ceux du chœur. En particulier, il a couronné leurs culées de pinacles pleins dont les deux pignons sont surmontés par des fleurons. Ainsi, il a réalisé son projet, malgré l'opposition de Biet.

On a un dessin de ces culées avant leur restauration à la page 46 de la 2^e édition et à la page 79 de la 1^{re} édition de « *La cathédrale de Laon* » de Broche. Je les ai représentées avant et après cette restauration dans la figure n° 2, page 89.

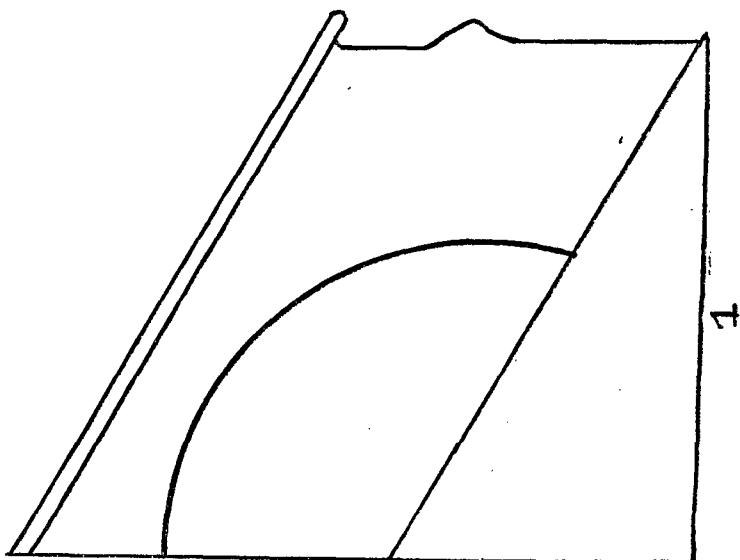
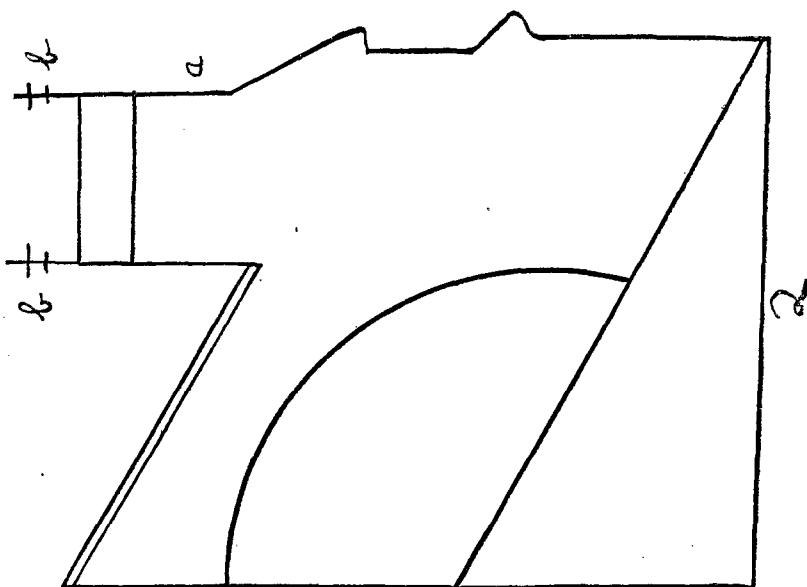
Comme je l'ai déjà dit, au total le devis de Boëswilwald se montait à un peu plus de 2 millions (2.005.926,58) soit environ 4 millions de nos nouveaux francs.

La restauration commencée en 1853 avait déjà coûté quatre millions en 1902, 6 ans après la mort de Boëswilwald, lors de la publication de l'ouvrage du chanoine Bouxin. Or elle ne devait se terminer que vers 1926, après un arrêt en 1914-18. Il avait

FIGURE 2 PAGE 89

Élévation nord-sud ou sud-nord d'un des arcs-boutants de la nef :

- 1^o) *Avant la restauration de Boëswilwald ;*
- 2^o) *Après cette restauration. Cet arc-boutant est alors identique à ceux du chœur. On remarquera qu'il est désormais surmonté d'un pinacle plein (a), dont les deux pignons sont décorés par des fleurons (b).*



Voir la légende en bas de la page 88

fallu autant de temps pour restaurer la cathédrale (69 ans) que pour la bâtrir (1160 à 1230) et les prévisions financières de Boëswilwald avaient été plus que doublées.

**

On constate ainsi que les principaux désirs de Biet n'ont pas été exaucés. Par contre, ceux de Boëswilwald ont été réalisés. Il s'était contenté de choisir une solution moyenne entre celle de Biet qui consistait à ériger une grande construction entre les deux piliers sans toucher à ceux-ci et leurs réfections complètes. Il ne restaurait que leur partie basse et se contentait d'une sorte d'arc-boutant, relativement discret, pour les consolider.

On voit qu'il employa un matériau nouveau, le fer, pour rendre la grande charpente moins vulnérable à l'incendie. On sait que sous le Second Empire on l'utilisa couramment, en particulier aux halles centrales de Paris. Maintenant, on fait plutôt en béton armé les poutres maîtresses des charpentes, comme les arbalétriers. C'est ainsi que les Monuments Historiques ont procédé récemment lors de la restauration des charpentes de l'église et de l'abbaye Saint-Martin, après la dernière guerre.

Enfin, Boëswilwald reconstruisit le sommet des culées des arcs-boutants de la nef en les surmontant d'un pinacle. Mais, en cela il ne faisait que les rendre semblables à ceux du chœur construits un peu plus tard au début du XIII^e siècle, entre 1210 et 1220 alors que ceux de la nef avaient été édifiés à la fin du XII^e siècle entre 1180 et 1200 soit 10 à 20 ans auparavant. Ainsi il était loin de vouloir leur donner un style du début du XIV^e siècle comme le prétendait Biet.

Certes, actuellement, on ne restaure qu'en tâchant de garder un style identique, dans un unique but de réparation et de consolidation. Or l'édification de ces pinacles n'était pas nécessaire à la solidité des arcs-boutants. Mais on peut pardonner à Boëswilwald qui s'est contenté de copier des culées du chœur du même édifice qui avaient été seulement construites 10 ou 20 ans auparavant !

Plus grave fut le remplacement des grandes statues des portails détruites à la Révolution. Là on copia des statues du transept de la cathédrale de Chartres, à 216 kilomètres de Laon, qui n'avaient été exécutées qu'en 1230 soit 30 ans environ après la façade de Laon !

G. DUMAS

*Directeur des Archives
de l'Aisne.*

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

1° — Paris, Archives Nationales, F21 1845. - Beaux-Arts. Conseil Général des Bâtiments Civils. Série départementale : Aisne, 1813-1873.

Nous conservons un microfilm de cette liasse aux Archives de l'Aisne sous la cote : I Mi 208.

Ce microfilm a été tiré sur papier. Les photographies des rapports de Biet se trouvent dans la boîte n° 3, sous les numéros 294 à 328 (soit 35 photocopies).

2° — La lettre de Mérimée relative à la cathédrale de Laon a été publiée dans :

Prosper Mérimée. *Correspondance générale* établie et annotée par Maurice Parturier avec la collaboration de Pierre Josserand et Jean Mallion, tome 4, 1844-1846 (Paris, Le Divan, 1945), pages 479 à 483.

3° — Chanoine Auguste Bouxin, *La cathédrale Notre-Dame de Laon, historique et description.* (2^e édition, Laon, 1902).

Il parle de la restauration de la cathédrale aux pages 57 à 62 (avec chronologie) ; 71, 72 (porches) ; 119 (sommets de la façade) ; 161, 162 (revers de la façade) ; 169 (orgues). La photographie du revers de la façade, où l'on voit l'arc entre les deux clochers établi par Boëswilwald se trouve entre les pages 154 et 155.

4° — Lucien Broche, *La cathédrale de Laon* (1^{re} édition, Paris, 1906 ; 2^e édition, Paris, 1954).

Il parle de la restauration dans la 1^{re} édition aux pages 15 (chronologie) ; 48 (revers de la façade) ; 61, 62 (façade) ; 82 (arcs-boutants de la nef) ; 83 (toiture des chapelles) ; et dans la 2^e aux pages 28 (revers de la façade) ; 35 (façade) ; 47 et 48 (arcs-boutants de la nef et toitures des chapelles).

On trouve aux pages 79 et 81 de la première édition et à la page 46 de la seconde une coupe et une photo des arcs-boutants de la nef avant leur restauration.

5° — Paul Léon, *La vie des monuments français. Destruction, restauration.* (Paris, 1951). P. 365, fig. 191 : Dessin de Mérimée des constructions entre les deux piliers.
